

Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

RS6000 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315, 332t
Formacode(s)	44569, 15061, 44024
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/04/2022
Date d'échéance	25/04/2027

Certificateur(s)

CONFEDERATION NATIONALE HANDICAP & EMPLOI DES ORGANISMES DE PLACEMENT SPECIALISES · SIRET : 75198497200016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif de la certification « Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap » est de permettre à tout professionnel du marché de l'emploi et aux responsables des ressources humaines de disposer des compétences requises pour accompagner, vers et/ou dans l'emploi, une personne en situation de handicap (psychique, mental, spécifiques, troubles dys -dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie,..., autisme et les maladies chroniques évolutives) en tenant compte de sa pathologie.

Le titulaire de la certification sera en capacité de faciliter la communication avec le travailleur en situation de handicap, d'identifier les mesures de compensation à mettre en œuvre et de favoriser son intégration dans un collectif de travail.

La certification « Favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap » s'adresse donc à plusieurs secteurs d'activité (conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle, développement des ressources humaines, orientation professionnelle), et plus précisément à tous les professionnels qui accompagnent un bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) vers l'emploi et/ou dans l'emploi, mais également aux professionnels du conseil, intervenant dans le champ de l'orientation professionnelle, des transitions professionnelles des personnes en situation de handicap (notamment conseillers en insertion professionnelle, conseillers de maintien dans l'emploi, chargés de mission handicap).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Communiquer efficacement lors d'entretiens avec des personnes en situation de handicap et auprès d'employeurs, parties prenantes dans le cadre d'un accès à l'emploi, du suivi dans l'emploi et du maintien dans l'emploi, en utilisant les techniques adaptées à la relation d'aide et en prodiguant les conseils adaptés à la situation, en adoptant une posture non-influente, en gérant et analysant ses émotions et celles des parties prenantes, en ajustant sa conduite et son discours au regard de la pathologie de la personne en situation de handicap et des enjeux de la situation vécue par les parties prenantes, afin d'instaurer auprès d'elles un cadre de confiance et sécurisant pour l'accès et le maintien dans l'emploi.
- Identifier les incidences, sur le travail, propres au type de handicap (pathologie) du bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) ou tout salarié, agent de la fonction publique, travailleur indépendant, en analysant les besoins spécifiques de la personne en situation de handicap et ses éventuels freins, en diagnostiquant les conditions d'employabilité liées à sa pathologie, afin de l'informer des conditions optimales de réalisation de son projet professionnel (demandeur d'emploi, BOE, salarié)
- Identifier les mesures de compensation du handicap, en analysant le poste de travail de manière systémique

(environnement, collectif de travail, technique, ...), en sélectionnant au regard du handicap le(s) dispositif(s) efficient(s), pour mettre en adéquation le poste de travail avec le degré de handicap de la personne et ses compétences.

- Accompagner, vers ou dans l'emploi, le bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) ou tout salarié, agent de la fonction publique, travailleur indépendant, en tenant compte de son handicap et de ses retentissements (conséquence de la pathologie, expression des troubles) lors de l'élaboration du projet professionnel, en repérant tous signes significatifs manifestés par la personne en situation de handicap ayant des effets sur le déploiement du projet professionnel et/ou dans le cadre de l'accompagnement, en appréhendant les réticences de l'intégration d'un bénéficiaire de l'obligation d'emploi ou d'un travailleur handicapé dans un collectif de travail, afin de favoriser son intégration ou son maintien dans l'emploi au sein du collectif de travail.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Aucun

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat à la certification doit obligatoirement réaliser une activité professionnelle liée à l'accompagnement vers et dans l'emploi de personnes en situation de handicap.

Pour les demandeurs d'emploi ou les personnes en transition professionnelle, des stages d'accompagnement vers et dans l'emploi de personnes en situation de handicap doivent être réalisés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est une équipe pluridisciplinaire composée de :

- un Directeur ou un Responsable d'une mission handicap d'un employeur public ou privé,
- un Directeur ou un Responsable spécialisé dans la santé au travail,
- un Directeur ou un Responsable issu d'une association gestionnaire Cap emploi qui n'exerce plus ses fonctions au sein de l'association en tant que salarié ou administrateur.

Base légale

Date de décision	25/04/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/04/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	57	—	—	—
2023	124	—	—	—
2022	57	—	—	—
2021	33	—	—	—
2020	26	—	—	—
2019	6	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cheops-ops.org>

<http://www.cheops-formation.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6000/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	2 910 €
Durée	112 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	16
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	31 %
Période	09/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	20
Montant total engagé	53 518 €
Coût moyen par dossier	2 676 €
Durée moyenne	122 h
Période	02/2023 – 08/2026
France compétences	79 %
Entreprise	20 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.